

Suite à la convocation en date du 05 novembre 2013,
Le quorum n'ayant pas été atteint le 22 Novembre
2013. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire
sur la Lys le 29 Novembre 2013.

Etaient présents:

Mme Massiet-Zielenski, MM. Boussemart, Dissaux, Lefait, Lefebvre, Méquignon,

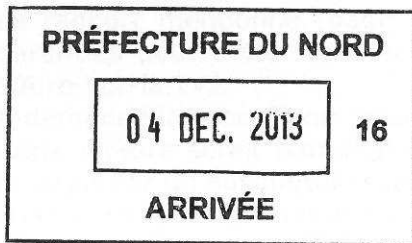
Etaient excusés:

MM. Andriès, Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, Douez, Grimonprez, Houssin,
Leroy, Maimouni, Parent, Schepman, Tostain, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 27-13

DECIDE

- d'envoyer un courrier aux services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin de les alerter sur les différents points soulevés dans le rapport.
- d'autoriser son Président à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.



VOTANTS : 06

POUR : 06

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le - 3 DEC. 2013

Le Président,
Jean-Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX